

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 85 (1997)

Heft: 1406

Rubrik: Dossier

Autor: Mantilleri, Brigitte

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SORTIR DE LA VIOLENCE

UN NUMÉRO :

Le mois de mai, mois des amours et des mariages, est consacré cette année à une face cachée des relations homme/femme: la violence conjugale, qui touche une femme sur cinq. Témoignages et récit d'une campagne nationale.

Dossier réalisé par Brigitte Mantilleri

Plusieurs éléments sont à la base de «Halte à la violence contre les femmes dans le couple», la campagne nationale financée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité, par la Fondation pour la promotion de la santé, l'Office fédéral de la Santé et les fonds de Loterie de quelques cantons, avec une participation de la Commission fédérale pour les questions féminines (spots TV).

Premier constat: la violence conjugale existe en Suisse comme ailleurs. **Second constat:** les études nationales sur ce phénomène, elles, n'existent pas. Cela posé, Lucienne Gillioz, sociologue et déléguée adjointe au Bureau de l'égalité genevois, propose une étude au PNR35 (Programme national de recherche), en 1992. Le projet est accepté, et la recherche menée avec Jacqueline de Puy, sociologue et chercheuse à l'Université de Fribourg, et Véronique Ducret, psychologue, chercheuse en Sciences sociales à l'Université de Berne. Aujourd'hui, le rapport de recherche est prêt et s'est même mué en un livre intitulé *Domination et violence envers la femme dans le couple*, paru aux éditions Payot (voir p.12).

La Conférence suisse des déléguées à l'égalité, tablant sur le maximum d'efficacité, décide d'utiliser ce travail comme base d'une sensibilisation à l'échelle nationale et lance la campagne, soutenue par la conseillère fédérale Ruth Dreifuss.

Au menu:

L'ouverture d'une ligne téléphonique: 157 00 00

Du 6 mai au 6 juillet, des personnes compétentes répondront chaque jour entre **10h et 21h** aux questions et aux appels à l'aide, et ce dans les trois langues nationales.

Une campagne de publicité

à la télévision, dans les transports publics, sur les ondes des radios, sur les écrans des cinémas, dans les journaux.

La diffusion massive de deux documents

Un journal intitulé *Ridiculisée, dénigrée, humiliée*, destiné à tous les ménages, explique la violence conjugale avec, par exemple, une page précisant que la violence contre les femmes: c'est aussi l'affaire des hommes! Il est bien spécifié que tous les hommes ne sont pas des agresseurs, que certains sont même attristés, peinés de ces violences, mais que rares sont ceux qui s'indignent, et plus rares encore ceux qui s'interrogent vraiment sur la violence masculine et sur les stéréotypes masculins dominants. Foyers d'hébergement, centres de consultation et groupes d'hommes y sont répertoriés (voir aussi p.17).

Un dépliant - aux couleurs orange-violet pétantes - plutôt destiné aux femmes victimes de violences, décrypte fort bien la fameuse spirale de la violence, spirale qui empêche si souvent la femme de partir: *L'homme fait pression sur la femme en la criti-*

quant, parfois il crie et l'injurie, la menace. S'il n'obtient pas ce qu'il désire, il la menace physiquement ou sexuellement et, étape suivante, il met ses menaces à exécution. Après l'acte violent, l'homme demande pardon, reconnaît sa culpabilité et promet de s'améliorer. Après une phase de réconciliation, le cycle recommence.

Des films

pour sensibiliser sont projetés dans de nombreux cinémas de Suisse.

Fédéralisme oblige, chaque canton y va de sa fantaisie pour toucher son public (voir pages 16 et 17).

CONJUGALE

LE 157 00 00

La recherche:

Domination masculine et violences envers les femmes dans la famille en Suisse

La Suisse n'avait pas de chiffres fiables sur la violence conjugale. Voilà, c'est chose faite avec l'étude menée par Lucienne Gillioz, Jacqueline de Puy et Véronique Ducret, qui est un événement sur le plan européen, puisque seuls les Pays-Bas ont mené une enquête de ce type en 1986.

La partie quantitative de l'enquête porte sur 1500 femmes de 20 à 60 ans vivant en couple en Suisse. Elles ont été interrogées par téléphone au moyen d'un questionnaire structuré. Une trentaine d'entretiens approfondis avec des femmes victimes de violence composent la partie qualitative de l'enquête. Voici les résultats, dans les grandes lignes:

1 Les inégalités et les rapports de domination qui régissent la vie de nombre de couples peuvent être considérés comme étant à la base des violences commises contre les femmes. Parmi les inégalités repérées: les formations professionnelles nettement inférieures des femmes, la division du travail traditionnelle, qui place la femme en position d'infériorité économique et sociale. Parmi les 30 femmes rencontrées, 23 disent ne recevoir aucune aide de leur conjoint pour le ménage, 7 avouent une aide de temps en temps.

2 La violence n'est pas rare dans les familles de Suisse, puisque plus d'une femme sur cinq est touchée par la violence physique et/ou sexuelle. En outre, 40,3% des personnes interrogées ont subi des violences psychologiques: dénigrement, humiliation, atteinte à l'autonomie. Certaines femmes soulignent que ça peut faire encore plus mal que les coups.

3 La violence touche les femmes de tous les âges, qu'elles vivent à la ville ou à la campagne, qu'elles soient cadres ou employées non qualifiées.

Photos des affiches de l'exposition internationale du Jura: Sylvie d'Andréa

4 La violence est associée à certaines caractéristiques familiales, la plus déterminante étant le besoin de dominer de l'homme. 80% des maris ayant infligé des violences à leur femme présentent un indice de dominance moyen à fort. 79% des maris non-violents ont un indice de dominance faible ou nul.

5 Les violences ont des conséquences sur le bien-être des femmes, leur santé, leur consommation de médicaments, leur perception d'elles-mêmes. Elles concernent aussi les enfants qui, souvent, assistent aux disputes. Si la majorité des hommes violents ne touchent pas leurs enfants, ils les frappent toutefois plus fréquemment que les hommes non-violents. Quant aux mères violentées, elles frappent plus souvent leurs enfants que les autres mères.

6 Les femmes qui subissent des violences peuvent aussi se montrer agressives, mais leur violence est réactionnelle.

7 Les femmes sont loin d'être passives et déploient des stratégies pour faire face à la violence de leur conjoint.

8 Les femmes violentées ont plutôt recours à de l'aide informelle qu'à de l'aide professionnelle (psychologues, psychiatres, médecins, avocat-e-s). Les instances de contrôle telles que police et justice sont peu utilisées: sur 32 femmes ayant subi des violences physiques graves ou répétées, 7 seulement ont fait appel à la police, et 4 ont déposé plainte.

9 Les femmes interrogées n'admettent pas la violence et légitiment souvent une intervention de l'entourage. Les stéréotypes sur l'homme violent sont en voie de régression, ceux touchant les femmes battues sont en revanche plus résistants chez les femmes elles-mêmes.

Domination et violence envers la femme dans le couple*, extraits du livre: Ce que les femmes ressentent!



Photo: Sylvie d'Andréa

La peur:

Marion n'ose pas s'endormir la nuit, de peur que son mari n'aille chercher son fusil d'assaut. D'autres n'arrivent plus à trouver le sommeil.

... J'étais dans des états très très alarmants... Une fois, ils m'ont donné un médicament pour me relaxer, je le voulais pas, mais j'étais tellement crispée et tendue, ça faisait trente-six heures que j'avais pas dormi.

... C'était à cause de l'asthme, si je pouvais pas dormir, je respirais très très mal, d'où une panique énorme, et la peur de l'affronter, qu'il vienne à une heure, deux heures, trois heures du matin, de toute façon je ne dormais pas. Si j'arrivais à dormir deux heures par nuit, c'était énorme...

Delphine

La honte:

... Là, à la tête, quand il m'a poussée sur le rebord du balcon, ça saignait beaucoup, mais je ne suis pas allée faire des points de suture. J'ai hésité, pis pour finir, j'ai laissé comme ça. J'ai tellement caché, je le disais à personne, je ne voulais pas que mon histoire soit connue...

Suzanne

La colère:

Mais aussi le sentiment d'injustice, de révolte, voire même un désir de vengeance. Plusieurs femmes ont pensé tuer leur mari avec un couteau de cuisine. Pour d'autres, le pardon est impossible, comme pour Laura qui a perdu son bébé à la suite des coups de son ami.



Ce que les femmes subissent!

Les menaces, les insultes, le dénigrement:

Il rentre le soir, claque la porte et tout de suite il gueule. Y a une poussière par ici, y a un petit grain ou un bout de fil par terre, personne ne voit rien, c'est toujours le vieux qui voit. Moi, je travaille toute la journée: je fous rien, je suis tout le temps derrière la télé. C'était souvent avec des menaces, comme quoi il allait mettre un cadenas à la télé, ou un compteur ou un circuit de vidéo fermé pour voir ce qu'on fait à la maison. Des trucs comme ça.

Ursula

Les atteintes à l'autonomie:

Pas le droit de regarder la télévision, de lire, elles doivent faire ce que fait ou veut le mari. Ces atteintes ne sont pas sans conséquences sur la personnalité - les femmes se sentent impuissantes, incapables, et le deviennent:

D'abord il pensait que je ne savais pas m'habiller. Tout ce que je faisais était faux. Il pensait que je ne savais pas faire la cuisine, il pensait que mon travail c'était rien puisque j'étais pas à plein temps en tant qu'enseignante - j'étais à mi-temps ou à trois-quarts de temps, donc, c'était rien - que je ne savais pas élever mes enfants puisque j'avais quand même quelqu'un qui m'aidait à la maison, une jeune fille au pair, une femme de ménage. Donc, il niait tout ce que je faisais, et que je ne savais plus faire l'amour non plus. Y avait rien qui allait. Et je ne savais plus conduire et alors, le pire, c'est ça, pour la conduite, c'est vrai que je n'arrivais plus à conduire. S'il était à côté de moi, qu'il me faisait des reproches, je finissais par le croire et je disais aux amis: «Oui, je sais pas bien conduire, j'arrive pas, je n'aime pas conduire» (...)

Le départ?

Après tout ce vécu, le départ est difficile. L'une d'elles, après quatre séjours à Solidarité Femmes revient, pour le petit, parce que le mari vient la chercher et qu'il est alors gentil. Et parce que la procédure de divorce lui fait peur. Quant à Laura, elle a perdu le sentiment de sa valeur et ne voit même plus le sens d'un départ. Elle dit:

Les gens, quand une femme se fait traiter d'une telle façon, ils disent: «Oui, mais pourquoi tu pars pas?» Ils croient qu'en partant, tout cela sera derrière soi. C'est pas vrai. Partir, quand on a des choses comme ça, ça fait que déplacer le problème. C'est pas en étant avec le type puis en n'étant pas avec le type. Ça n'a rien à voir. Les dégâts, c'est qu'on perd beaucoup de confiance en soi-même et puis qu'on se dit que s'il dit qu'on est nulle, peut-être que c'est vrai. On y croit.

***Lucienne Gillioz, Jacqueline de Puy, Véronique Ducret: Domination et violence envers la femme dans le couple, Ed. Payot, Lausanne, mai 1997.**

Elles ont mené l'enquête

Pendant plus de trois ans, de manière intensive, trois chercheuses ont côtoyé l'indicible, l'inadmissible, la violence au quotidien. Elles en sortent grandies.

«On découvre ses propres préjugés», avoue **Lucienne Gillioz**, qui raconte sa rencontre avec une ex-femme battue dynamique, et bien dans sa peau. Force lui est de constater qu'elle n'en croyait pas ses yeux, et donc qu'elle avait intégré ce préjugé selon lequel seules-les-femmes-passives-qui-se-laissent-aller sont battues. Elle se dit plus lucide, plus apte à détecter ce qui est de l'ordre de la violence psychologique, de l'humiliation de l'autre, de sa victimisation, des pratiques dont personne n'est vraiment exempt. La recherche lui a montré combien l'apparence de la jolie famille avec maison et jardin peut être trompeuse: «La violence n'est pas une monstruosité, elle est quelque chose de connu, de commun, une réalité très complexe, avec ses faces sombres et ses faces claires.» La sociologue précise ne pas avoir été directement confrontée à la violence durant l'enquête, comme peut l'être un policier dans son travail: «Pour une recherche, la distance est de mise et offre une protection relative».

Quant à **Jacqueline de Puy**, la recherche ne l'a pas affectée, elle en ressort avec de l'espoir, de la vitalité, comme lorsqu'elle a travaillé sur la toxicomanie ou le sida. Arrivée dans le projet avec la ferme intention de ne pas s'attarder sur le sujet, elle dit: «J'ai découvert mes propres préjugés et, en compulsant les études américaines, tout un pan de la recherche intéressant. On peut utiliser des études quantitatives pour des causes féministes ou sociales.» Résultat, cette sociologue de terrain ayant travaillé dans l'aide au développement avoue s'être passionnée pour le sujet et préparer une thèse de doctorat destinée à ouvrir des pistes de prévention en matière de... violence conjugale.

«Cela a été un immense enrichissement d'entendre l'expérience de ces femmes», s'exclame **Véronique Ducret**, la psychologue de l'équipe. Elle a mené l'enquête qualitative, vu les trente femmes dans tous les cantons de la Suisse romande durant, en moyenne, deux à trois heures. «Dans l'ensemble, ces femmes étaient reconnaissantes que l'on fasse une enquête, que j'enregistre leurs paroles, leurs années - 2 ans, 10 ans, 20 ans - de souffrance, de non-dit.» Et puis, bien qu'elle travaille depuis plus de dix ans sur les violences à l'encontre des femmes, les rencontres l'ont remuées. «Certaines m'ont dit des choses très fortes, dites à personne, parce que ma démarche était autre. Je me suis remise en question, dans mes rapports dans la vie privée, dans le cadre de l'intimité.» Impressionnante aussi, la souffrance brute de ces femmes, leur seuil de tolérance terrible, leur façon de se blinder. «Je ne les croyais pas passives, mais je les ai découvertes très actives pour se protéger, pour fonctionner, pour cacher, pour essayer d'avancer, pour ne pas faire de mauvais calcul et s'en sortir à long terme. Elles m'ont aidée à vraiment les comprendre, à constater qu'on les met dans la violence, elles ne s'y mettent pas. J'ai l'impression de mieux pouvoir les défendre, je me sens moins de l'extérieur.»

Solidarité Femmes se présente

Michèle, Corinne, Pika et les autres permanentes de l'association genevoise vivent au rythme de la violence conjugale depuis des années. Et font tout - de l'hébergement au foyer à la permanence téléphonique, en passant par le service de consultation - pour que cela cesse.

Solidarité Femmes Genève et les onze autres centres - deux en Suisse romande et neuf en Suisse alémanique - sont regroupés au sein d'une organisation suisse qui propose rencontres, échanges de savoir et recherches. Parmi les nombreuses prestations de Solidarité Femmes-GE, le Service de consultation (94 bis, rue de la Servette, tél. 022 / 797 10 10), mis en place en mai 1990, offre des entretiens ponctuels, ou un soutien psychosocial à plus long terme, aux femmes cherchant une alternative à la violence, sans toutefois souhaiter un hébergement. Le nombre d'entretiens annuels a doublé (247 en 1991; 501 en 1996). Toute personne concernée par cette problématique peut d'ailleurs y trouver conseils et informations.

A son rôle d'écoute, d'information, de soutien et d'orientation s'ajoute une fonction tout aussi déterminante qui consiste à appeler une réflexion, une prise de conscience et une élaboration de l'expérience vécue de la violence. Ce travail conduit à envisager des stratégies d'action et de nouveaux choix pour la vie future.

Les cas inquiétants

A Solidarité Femmes, les cas de violence les plus inquiétants concernent des femmes qui viennent de quitter le domicile conjugal après une agression physique sérieuse ou des menaces pour leur intégrité (blessures diverses, viol conjugal, menaces de mort avec arme - couteau, arme à feu - obligation imminente de se prostituer, etc.). Le départ est un geste de survie. La violence remonte généralement à plusieurs années, elle a atteint une gravité extrême. Souvent, des mauvais traite-

ments sur les enfants existent, mais les deux partenaires ont fait obstacle à toute intervention extérieure, la femme par peur et honte, l'homme par déni de son comportement autoritaire et violent.

Dès le premier entretien, il s'agit d'assurer un hébergement, c'est-à-dire une mise à l'abri qui permette de sortir de la folie ordinaire et quotidienne de la violence. Le foyer de Solidarité Femmes peut alors être le lieu adéquat où, en plus d'une sécurité accrue (adresse confidentielle, mesures concrètes de sûreté, etc.), le calme, la vie de groupe et la solidarité permettent de retrouver un rythme de vie habituel et de se reconstruire peu à peu.

Le suivi de ces femmes sera un travail de longue haleine, au cours duquel les diverses composantes de la violence conjugale seront abordées, en fonction des besoins (traumatismes physiques et psychologiques, deuil d'une vie familiale difficile à faire, expression des sentiments refoulés, notamment la colère, dissociation entre souvenirs, affects et perceptions, sensation de devenir folle, solitude, angoisse, dépression, etc.). Un travail de réseau avec les divers partenaires concernés s'avérera nécessaire dans la plupart des cas (Service de Protection de la Jeunesse, police, services sociaux, médicaux, juridiques, etc.).

Récit d'Anna

Assise près de moi, les coudes appuyés sur la table, Anna, de sa jolie voix grave, me raconte ses années de mariage... synonyme de violence dès la nuit de nocces. Et son désarroi face à ce phénomène: «Je n'ai pas connu la violence chez moi. Fiancé, il était gentil et attentionné, il m'écoutait.» Elle pense qu'elle peut l'aider, lui dit de se soigner. Puis vient le bébé, l'arrivée en Suisse et, avec l'isolement social, les coups qui redoublent. Anna n'accepte pas cette situation, mais elle ne voit pas d'issue sinon la mort, la sienne. Elle tient pour sa fille. «Je la vois sur le sofa, petite, avec sa chaussure à la main pour me défendre... Les enfants souffrent beaucoup de ce genre de situation. D'ailleurs, elle se souvient de choses que j'ai occultées. Une fois, en passant devant un immeuble, elle me dit: «Maman, tu te souviens quand tu étais dans la cave, toute noire?» Un soir, n'en pouvant plus, je m'étais enfuie, cachée au sous-sol. La petite à la main, il m'avait retrouvée blottie dans un coin.»

Un jour, Anna traîne son mari chez un médecin. Résultat - elle en rit, tellement c'est absurde - il réussit à amadouer le praticien, et c'est elle qui ressort avec des calmants. «Voyons, madame, un homme qui pleure ne peut pas être si méchant!»

Et puis, miracle de la vie, Anna, le visage tuméfié et deux dents cassées, ne peut cacher son état à son employeuse, et finalement lui avoue tout: «Cette femme a été un ange, elle m'a sauvée. Elle a téléphoné à Solidarité Femmes, j'ai été hébergée avec ma fille. Je n'ai plus jamais revu mon mari.»

Anna s'en est sortie, elle a fait une formation dans le domaine médical. Mais les bleus à l'âme restent: «Longtemps, je me suis méfiée des gens qui avaient l'air gentil. J'ai essayé des thérapies, mais ça fait trop mal. Depuis que j'ai quitté le foyer, c'est la première fois que j'en reparle en détail. C'est bien, et très dur à la fois.»

Nouveau seuil de violence

Dans l'échelle de gravité, viennent ensuite les femmes qui sont en train de mûrir le projet de mettre un terme à leur situation de couple intolérable. La décision est fréquemment soudaine, en raison d'un nouveau seuil de violence franchi, d'un interdit transgressé, d'un accord tacite ou explicite rompu ou encore d'une prise de conscience que l'histoire se répète et que les enfants commencent à souffrir d'un scénario connu. Le rôle de Solidarité Femmes est de les informer de leurs droits, de les aider à éclaircir leur situation et à sortir de la confusion dans laquelle la violence les plonge, de les soutenir par rapport aux démarches qu'elles effectuent et aux initiatives qu'elles prennent.

Ça ne va plus!

Les femmes qui parlent pour la première fois de la violence qu'elles vivent dans leur couple et/ou leur famille forment la catégorie suivante. Ces femmes vivent dans une grande solitude, souvent depuis des années déjà, s'étant scrupuleusement attachées à cacher, à nier l'enfer quotidien. Leur déni est double, face à l'extérieur et par rapport à elles-mêmes. La famille,

les amis, les services sociaux sont ignorants de la situation, elles-mêmes ne réalisent ni le danger ni la gravité des faits. Lorsqu'elles viennent consulter, elles sont épuisées et désespérées, minées par une violence répétée, régulière, qui ne fait que s'amplifier. Le rôle de Solidarité Femmes est ici de soutenir et de confirmer la justesse de leur sentiment que «ça ne va plus». L'identification d'un cycle de violence et la reconnaissance de son caractère récurrent est pour beaucoup un moment important qui leur fait réaliser qu'elles ne sont pas seules à vivre cela, que la violence conjugale est un phénomène social tout autant que leur problème personnel, et surtout que ce n'est pas un destin inéluctable, que des alternatives existent.

Un petit nombre de femmes s'adressent à Solidarité Femmes avec la demande de rétablir un équilibre perdu dans leur couple. Elles sont généralement isolées, avec un pouvoir économique ou social faible, et souvent étrangères.

En consultation, une énumération des ressources est entreprise (famille, amis, thérapies, foyers d'hébergements, aides sociales ou juridiques). L'histoire de la violence dans le couple ainsi que dans la famille d'origine peut être abordée, son ampleur, ses répercussions, sur la vie professionnelle, la santé de chacun, etc. Les mythes et croyances que chaque femme entretient quant au couple, à la famille, à l'amour et qui exercent une influence insoupçonnée sur sa vie sont explorés, car riches d'enseignements. Il est nécessaire d'en tenir compte dans l'analyse de la réalité et de l'aider à prendre conscience de leur poids par rapport à sa vie actuelle.

Face aux sentiments profonds de désarroi et d'impuissance qui accompagnent ce processus long et ardu, il est essentiel d'entendre d'abord la souffrance vécue pour pouvoir ensuite introduire la notion de choix et d'engagement.

Reconnaître l'autre avec son identité propre, différente de soi, l'aider à rehausser son estime personnelle, lui présenter des alternatives, c'est déjà l'aider à sortir d'une position de victime pour lui donner ensuite accès au sens des responsabilités et, par là, au sentiment d'exister et à la liberté d'être.

Il est important de proposer une aide et un soutien appropriés à toutes les femmes qui le demandent, quel que soit le stade de l'évolution de la violence conjugale et son degré d'intensité et malgré l'incertitude d'une issue à court terme. C'est en ce sens que le service de consultation contribue à réduire les coûts mal définis, certes, mais considérables, de la violence conjugale, aussi bien sur le plan humain qu'au niveau économique.

**Morceaux choisis,
tirés d'un Rapport annuel
de Solidarité Femmes Genève**

Photo: Sylvie d'Andréa



La police collabore

Pascal Borgeat, l'officier psychologue de la police genevoise, est du genre optimiste: «La police genevoise évolue, comme la société, les rapports entre les gens ont changé. Il y a plus de femmes et ça fait bouger les mentalités. Bien sûr, peu de femmes sont cadres supérieures. Cependant, on vient d'engager une juriste et une psychologue à mi-temps. Je trouve cela très bien.»

Mentalité toujours, le temps où le thème des femmes battues prêtait à sourire est révolu: «Tous les policiers n'ont pas la même sensibilité. Le policier doit avoir dans ce domaine un regard plus élaboré que Monsieur tout le monde, une prise de recul. Mais les cours d'information globale sur les violences conjugales et sexuelles donnés en 1991 lors de l'entrée en vigueur de la LAVI (Loi d'aide aux victimes d'infraction) ont porté leurs fruits. Ces thèmes sont abordés dans la formation continue et dans les écoles de police. Le travail en réseau avec les associations comme Solidarité Femmes, Viol-Secours ou le centre LAVI se fait correctement. La prise de conscience qu'il faut agir de manière très ferme est générale.»

Encore faut-il pouvoir le faire. En effet, le policier genevois ne peut pas débouler chez des gens et arrêter l'homme violent. Il faut le flagrant délit, ou tout au moins le dépôt de plainte de la femme. «Pour rendre la police plus efficace dans ce domaine, il nous faudrait plus de compétences, comme dans le cas de Duluth.» Il s'agit d'un modèle d'intervention qui s'est imposé sur le plan international: le Domestic Abuse Intervention Project (DAIP), mis en place depuis 1981 à Duluth, au Minnesota (USA). Il préconise un renforcement de l'action des instances judiciaires et policières en accord avec les autorités et des institutions privées. Son objectif: offrir à la victime une protection sociale optimale et pénaliser l'agresseur pour qu'il en vienne à assumer ses responsabilités.

Pascal Borgeat poursuit: «Nous étudions tous ces paramètres dans un groupe de travail composé de représentant-e-s de la justice, des services sociaux, de Solidarité Femmes, d'un Groupe pour hommes violents et d'autres institutions intéressées à la question de la police.» Ce groupe est dirigé par Marianne Frischknecht, déléguée genevoise à l'égalité.

Contact: tél. 022 / 301 37 00.

Lorsqu'il bat sa femme, l'homme perd momentanément le contrôle de lui-même. Il ne sait pas ce qu'il fait.

Faux!

La violence conjugale fait partie d'une stratégie volontaire de domination. Il ne s'agit pas d'une perte de contrôle mais, au contraire, d'un moyen de contrôle de l'homme sur la femme.

**ASSOCIATION CAMPAGNE
CONTRE LA VIOLENCE
CONJUGALE**

c/o Bureau de l'égalité des droits
entre homme et femme
Rue de la Tannerie 2
1227 CAROUGE

Téléphone 022 - 301 37 00
Fax 022 - 301 37 92

Tour de Suisse de la campagne

Fribourg

Une campagne décentralisée

La campagne fribourgeoise «Halte à la violence» devrait toucher tous les Fribourgeois. Dans un parti pris de décentralisation, des manifestations ont lieu un peu partout dans le canton: affichage mondial pendant quinze jours de deux couples brisés par la violence pour interpeller les passants, des films diffusés dans les salles obscures de Fribourg, de Bulle et de Payerne pour approfondir la problématique (détails dans la presse locale), et enfin des débats pour réfléchir à la réalité suisse.

Guin

12 mai à 20h00

Buffet de la Gare

La campagne fribourgeoise débute à Guin, dans la partie alémanique du canton, par une **conférence-débat** animée par Jacqueline De Puy, co-auteure de l'étude (Domination et violence envers les femmes dans le couple) en Suisse, et des collaboratrices de «Solidarité Femmes Fribourg».

Bulle

20 mai à 20h00 Café des Halles

Domdidier

22 mai à 20h00

Restaurant de la Croix-Blanche

Les deux conférences auront lieu avec la même conférencière.

Enfin, pour le troisième volet de cette campagne, le Bureau de l'égalité et de la famille a prévu une large diffusion de la documentation élaborée par le comité national d'organisation. Elle sera envoyée aux associations actives dans le domaine de l'égalité, dans les communes, les cabinets de médecin, les paroisses, les pharmacies...

Annette Wicht

Genève

Ville et communes au front

Du 10 au 25 mai, il est possible de voir une série de films au CAC-Voltaire (billet à 10 francs et gratuité pour les classes d'élèves accompagnées de leur professeur-e). Du «Choix de Tina», de Brian Gibson à «Martha» de Rainer Werner Fassbinder en passant par «Le Destin de Juliette» d'Aline Isserman, «Les nuits de Cabiria» de Federico Fellini et «Ju Dou» de Zhang Yimou, et d'autres encore.

Grand-Lancy

Vendredi 23 mai à 19h30

Eglise catholique chrétienne, 2 avenue Eugène Lance

Une **célébration œcuménique** a lieu, organisée par le Groupe des femmes chrétiennes de Genève.

Soirée d'information

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES DANS LE COUPLE: MYTHES ET REALITES

Mercredi 21 mai 1997, à 20 heures

UNI-MAIL, 102, boulevard Carl-Vogt, salle 0070

Avec des exposés de:

Véronique Ducret, psychologue, co-auteure d'une Etude sur la violence contre les femmes dans le couple en Suisse

Michèle Gigandet Baytar, travailleuse sociale, coresponsable de Solidarité Femmes

Lucienne Gillioz, sociologue, responsable d'une Etude sur la violence contre les femmes dans le couple en Suisse

Daniel Welzer-Lang*, anthropologue, auteur de plusieurs ouvrages sur la violence, cofondateur du Centre pour hommes violents de Lyon

Animation de la soirée:

Brigitte Mantilleri, journaliste

Et une lecture-spectacle:

«Crie moins fort les voisins vont t'entendre»,
avec Michèle Amoudruz, Gilles Azria, Françoise Chevrot.

Entrée libre

Carouge

La ville sarde diffuse le **journal** de la campagne auprès de ses habitants.

Du 12 au 25 mai

Le Centre d'action sociale, 3, rue de la Débridée, présente une **exposition** et un **montage vidéo** qui illustrent la problématique de la violence conjugale.

Mercredi 14 mai à 20h00

lecture-spectacle «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre», avec Michèle Amoudruz, Gilles Azria et Françoise Chevrot. Le spectacle est suivi d'une conférence-débat avec Michèle Gigandet, représentante de Solidarité Femmes et René Bourgoz, responsable du Groupe d'hommes violents (VIREs).

Chêne-Bourg

Jeudi 15 mai à 18h30, vernissage

Centre de loisirs

2, rue François-Perréard

Exposition sur le thème de la violence conjugale.

Jeudi 15 mai à 20h30

Centre de loisirs,

Lecture-spectacle «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre»

Meyrin

Mardi 3 juin à 20h00

**Aula du Centre médico-social,
6 rue des Boudines**

Lecture-spectacle «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre», suivie d'une table ronde.

Daniel Welzer-Lang

a écrit plusieurs ouvrages, dont *Les hommes violents*, réédité l'an dernier par Indigo & Côté-femmes éditions. Un gros pavé de 368 pages qui se lit comme un roman. Un livre qui donne la parole aux hommes. Ils ont de 19 à 65 ans. Ils sont ouvriers ou commerçants, médecins, enseignants, artistes, étudiants, travailleurs sociaux, bref, ils viennent de tous les milieux. Ils sont proches de nous, on a envie de les comprendre. Ils disent la violence, le langage du pouvoir des hommes dans la famille. L'homme est violent parce qu'il ne sait pas communiquer autrement, pas pour que sa femme parte, mais pour qu'elle cède.

Daniel Welzer-Lang donne des pistes d'explication et, surtout, il affirme qu'il est possible de sortir de ce cercle infernal. Il montre que l'homme violent n'est pas un monstre, même si ses actes, eux, sont monstrueux. Et que la violence peut aussi être synonyme de détresse, comme pour cet homme dont la femme part, après vingt ans de vie commune, d'amour, parce qu'elle n'accepte plus sa violence...

Daniel Welzer-Lang a créé RIME, Association recherches et interventions masculines, à Lyon.

Il a aussi commis un petit livre, intitulé *Arrête, tu me fais mal...*, *La violence domestique*, 60 questions, 59 réponses, paru aux éditions Le Jour, V.L.B., Montréal, Paris, 1992.

Neuchâtel / Jura

Violence conjugale à l'affiche

Les cantons du Jura et de Neuchâtel font une campagne commune.

Le Bureau de la condition féminine du Jura inaugure une **exposition d'affiches** venues des quatre coins du monde sur le thème de la violence conjugale. Samira Ben-Caid, responsable du projet, s'étonne: «Je craignais de ne pas obtenir grand-chose, et puis beaucoup d'associations ont répondu. Certaines n'avaient pas d'affiches à disposition, alors elles m'ont fourni les adresses où en obtenir.»

Que ce soit au Paraguay, au Chili, en Bolivie, mais aussi en Asie, en Afrique et même en Europe, ce problème concerne tout le monde, et cette exposition est la preuve qu'il existe une solidarité pour tenter de lutter contre ce fléau.

L'exposition reste sur place jusqu'au 11 mai, puis elle circulera d'abord à l'Ecole neuchâteloise d'infirmières (CESANE), à La Chaux-de-Fonds, enfin à Fleurier, au Collège du Val-de-Travers. Dans le canton du Jura, elle se trouve à Porrentruy à la salle des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu. Par la suite, elle sera mise en location.

Le deuxième gros morceau de cette campagne commune sur la violence conjugale est la publication d'un numéro spécial d'*Inform'elles*, bulletin bisannuel d'information. Ce numéro en deux versions, une jurassienne et une neuchâteloise, contient des articles sur le sujet, des adresses et le programme des manifestations régionales et nationales. Il a pour but de toucher un maximum de femmes, de donner des informations de base sur le droit des victimes et sur les institutions spécialisées et de mettre en évidence ce problème encore tabou.

Les deux bureaux ont aussi organisé des conférences:

Jeudi 15 mai

L'une sera présentée à l'Institut agricole du Jura, par **Rada Gungaloo**, avocate et présidente de S.O.S. Femmes à l'île Maurice. Elle témoignera de son expérience, des difficultés qu'elle a rencontrées pour créer cette association qui vient en aide aux femmes battues et comprend un bureau de conseils juridiques et un centre-refuge provisoire pour les victimes.

Vendredi 23 mai

Une autre conférence, destinée au corps de police des deux cantons, est prévue

le matin dans le Jura et l'après-midi à Neuchâtel. L'idée est de donner des conseils pratiques à celles et ceux qui sont souvent les premiers en contact avec les victimes de la violence. Elle sera présentée par un collègue du Commissaire Pierre Navarro, gardien de la paix à Toulouse, fonctionnaire de police depuis 30 ans, qui a fondé en 1982 un Service d'accueil et de prévention (S.A.P.). En treize ans, ce service s'est occupé, en collaboration avec des partenaires sociaux, de 2000 dossiers, dont ceux de femmes victimes de la violence. Le S.A.P. offre, entre autres, un accueil, une écoute et une orientation.

Du 12 au 16 mai

Concernant la **publicité** de la campagne, les deux bureaux vont lancer une vaste opération avec le soutien des médias régionaux, afin de sensibiliser un large public. La parole sera donnée à des sportifs de la région, dont les spots publicitaires seront diffusés durant une semaine sur les ondes de *Fréquence Jura*, de *RTN 2001 (NE)* et à la télévision régionale *Canal Alpha+*. Des articles de fond paraîtront pendant toute la durée de la campagne dans le *Quotidien Jurassien*.

Du 14 au 25 mai

Plusieurs **lectures** seront données par des comédiens de la région sur le thème de la violence conjugale, à Saint-Aubin, au Locle, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, à Porrentruy, à Môtiers et à Saignelégier. Un **cycle cinématographique** est prévu en collaboration avec Passion Cinéma et les cinémas des deux cantons. Le programme complet paraîtra dans la presse.

Samedi 31 mai à Neuchâtel

Fête de la Solidarité organisée par les associations féminines au Temple du Bas (NE), composée de divers ateliers qui s'interrogent sur les auteurs de la violence, sur les moyens de réagir, avec une table ronde en fin de programme.

Corinne Doret

Renseignements:

(JU) Bureau de la condition féminine:

Tél. 032 / 422 98 66

(NE) Bureau de la politique familiale

et de l'égalité: Tél. 032 / 889 61 20

Vaud

Colloque et cinéma

Lausanne-Ecublens

Jeudi 22 mai 1997, dès 8h30

Salle Polydôme de l'EPFL

Une journée de colloque intitulée «La violence conjugale: réalités du problème et réponses institutionnelles». Une importante palette de participant-e-s aborderont

nombre de sujets, dont les mythes et la réalité de la violence masculine, un plaidoyer pour une intervention médicale protectrice, le rôle du policier et la fameuse question du départ, ainsi que les outils de l'aide. Parmi les intervenant-e-s, notons Maurice Duchêne, policier au Service d'accueil et protection du Commissariat central de Toulouse, Lucienne Gillioz, sociologue qui dirigea la recherche sur la violence conjugale, Elena Gottraux-Brancardi, assistante sociale du Centre LAVI à Lausanne, Marco Vannotti, médecin psychiatre, médecin adjoint à la Policlinique médicale universitaire de Lausanne, Daniel Welzer-Lang, socio-anthropologue.

Dès 16h30, table ronde

Cette journée se terminera par une table ronde, avec Myriam Meuwly, journaliste, comme modératrice, ayant pour thème: La prise en charge de la violence conjugale dans le canton de Vaud: état des lieux.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, téléphonez au 021 / 316 61 24.

Délai d'inscription: mercredi 14 mai.

Foyers d'hébergement

pour femmes violentées

Bâle	061 / 681 66 33
Berne	031 / 332 55 33
Bienna	031 / 322 03 44
Brugg	056 / 442 19 11
Fribourg	026 / 322 22 02
Genève	022 / 797 10 10
Grisons	081 / 252 38 02
Lausanne	021 / 625 45 76
Liechtenstein	075 / 232 45 70
Lucerne	041 / 360 70 00
Olten	062 / 212 03 53
Schaffhouse	052 / 625 08 76
Sion	027 / 323 37 97
St-Gall	071 / 223 13 56
Tessin	091 / 972 51 49
Winterthour	052 / 213 08 78
Zurich	01 / 363 22 67

Groupes pour hommes violents

Bâle	061 / 361 00 90
Berne	031 / 382 76 71
Genève: VIRE	022 / 328 87 27
Lausanne: CRIV	021 / 311 31 21
Lucerne	041 / 240 04 30
Zurich	01 / 271 00 88

Quinzaine cinématographique sur la violence conjugale dans les cinémas suivants: Lausanne: Les Galeries; Vevey: Rex; Aigle: Cosmos; Orbe: Urba; Villars: Central; Oron: Cinéma; Payerne: L'Apollo. Les titres et les horaires paraîtront dans la presse locale.

Zurich

Zurich montre l'exemple

Comment prévenir et maîtriser la violence conjugale? A Zurich, une nouvelle stratégie vient d'être élaborée, d'entente avec les autorités municipales. Présenté ce printemps, ce projet pilote peut être considéré comme une véritable première pour la Suisse. Il s'inspire largement du modèle de Duluth aux États-Unis, un modèle qui a permis d'endiguer le phénomène de la violence masculine et de diminuer notablement le taux de récidives.

«Notre objectif est non seulement de protéger les femmes, mais aussi de pénaliser l'agresseur, de lui faire prendre davantage conscience de ses responsabilités», souligne Martha Weingartner, déléguée à l'égalité de la ville de Zurich.

Concrètement, il s'agit de mieux utiliser la marge d'appréciation laissée à la justice, mais aussi et surtout à la police. Cette dernière pourra et devra intervenir sans attendre qu'une plainte soit déposée officiellement. Un appel au secours suffira. Elle pourra arrêter un homme violent sur la simple base du témoignage de sa victime, et cela pour une durée de 24 heures au maximum.

Pour chaque cas signalé, les fonctionnaires de police seront par ailleurs tenus de rédiger un rapport, et de prendre note de l'identité de la victime et de son agresseur. Ce qui n'était pas fait systématiquement jusqu'ici.

A Bâle, un modèle similaire à celui de Duluth devrait également être mis en place dans un proche avenir. Une recherche dans ce sens est en tout cas actuellement menée par le Bureau bâlois de l'égalité dans le cadre du PNR40, programme qui porte sur les violences de proximité et le crime organisé.

Contact:

Bâle: Andrea Büchler-Grunseis, juriste, tél. 061 / 272 56 90

Zurich: Martha Weingartner, tél. 01/216 37 37

Marie-Jeanne Krill **17**